

Il faudrait effectivement rem-  
 placer St Etienne par St. Ma-  
 ximilien et St. Charlemagne  
 par St. Charles Borromée.  
 Sous St. Charles on mettra  
 mes armes Meique & Belgique  
 accolées, telles que sous ce  
 papier, et sous St. Maximilien  
 l'écu que porte le Diario  
 del Imperio et qui est celui  
 de l'Empire mexicain.

St. Louis serait au milieu  
 avec les armes de ma Mère  
 en de hors Belgique & Orléans.

=

#500

Le prix du vitrail pourra  
 être élevé à 2,500 frs. mais  
 ne les dépasser en aucun cas  
 et n'y arriver qu'à un maximum

=

Li joint un mandement qui  
renferme un décret autorisant  
un magasin général pour  
les sucrés à St. Quentin (Aisnes)

Tenillez le lire et faire chercher  
dans le bulletin de lois

la loi du 28 Mai et le  
décret du 12 Mars 1859  
sur les magasins généraux.

On y trouvera peut-être suffi-  
samment pour colquer la  
dépende la loi d'ici sans  
avoir besoin d'attendre un  
mois sans la réponse.

---